



Attestation d'hébergement

L'attestation d'hébergement est nécessaire à toute personne hébergée lorsqu'elle ne dispose pas de justificatifs de domicile à son nom.

Dans tous les cas, joindre :

- la copie de la pièce d'identité de l'hébergeur en cours de validité,
- la copie du justificatif de domicile récent parmi ceux acceptés par La Banque Postale.

Si l'hébergeur n'est ni le conjoint / concubin / partenaire ni le parent du client hébergé, alors présenter en plus les documents originaux. (pièce d'identité et justificatif de domicile)

Je soussigné(e) :

M Mme Mlle

Nom de naissance : DULAC (en capitales) Nom d'usage JULIETTE (en capitales)

Prénoms d'état civil : EUGENIE (en capitales)

Né(e) le : 04/08/1992 à SAINT-PIERRE (Commune) 69 RHONE (Département ou Pays)

Demeurant à :

16 rue de Tardy (Résidence / Bâtiment)

(N° et voie)

42000 (Code postal) SAINT-ETIENNE (Localité)

(Lieu-dit)

Certifie sur l'honneur héberger :

M Mme Mlle

Nom de naissance : ZEPEDA-GIRARD (en capitales) Nom d'usage ANTONI (en capitales)

Prénoms d'état civil : PAUL (en capitales) EDUARDO (en capitales)

Né(e) le : 22/01/1990 à MADRID (Commune) ESPAGNE (Département ou Pays)

Au logement situé : Chez Mlle Dulac Juliette (Résidence / Bâtiment)

16 rue de Tardy (N° et voie)

42000 (Code postal) Saint Etienne (Localité)

(Lieu-dit)

Relation avec la personne hébergée :

- Conjoint / concubin / partenaire
 Père / Mère
 Autre

Fait à Saint Etienne le 19/11/2013

Signature de l'hébergeur

En l'application de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que les données à caractère personnel recueillies sont utilisées dans le cadre de la gestion de la domiciliation des clients de La Banque Postale et font l'objet d'un traitement dont le responsable est La Banque Postale. Les personnes sur lesquelles portent ces données acceptent que celles-ci soient exploitées et/ou communiquées aux entités du groupe La Banque Postale, à ses prestataires et ses partenaires. Les personnes sur lesquelles portent les données auront le droit d'en obtenir communication auprès de La Banque Postale, d'en exiger, le cas échéant, la rectification.